

Rapport d'activités 2024

Association Coord21



Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Réalisations 2024	3
2.1. Séances du Comité	3
2.2. Points traités lors des séances du Comité	3
2.3. Rencontres thématiques	4
2.4. Formation	5
3. Assemblée générale 2024.....	5
4. Finances	5
4.1. Présentation des comptes 2024	5
4.2. Comptes d'exploitation du 01.01.2024 au 31.12.2024	6
4.3. Bilan 2024 au 31.12.2024	6
5. Composition de l'association	7
5.1. Membres du comité	7
5.2. Membres de l'association	7
6. Perspectives 2025	8

1. Introduction

Coord21 est une association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande engagée dans une démarche de développement durable. L'association est une plateforme d'échanges et de prestations où les membres peuvent profiter de l'expérience acquise par leurs pairs tout en partageant la leur.

Coord21 a pour but de :

- Valoriser les démarches et les projets intégrant les principes du développement durable, au niveau des collectivités locales, des cantons et des communes.
- Favoriser les échanges et le développement de connaissances.
- Développer les synergies entre ses membres et d'autres acteurs du développement durable.
- Renforcer la collaboration et la coordination des activités, afin d'augmenter l'efficacité des démarches entreprises.
- Créer, diffuser et actualiser des outils.
- Initier des projets communs à ses membres, sur la base des expériences de ceux-ci et en fonction de leurs besoins.

L'association peut être appelée à répondre à des procédures de consultation.

2. Réalisations 2024

2.1. Séances du Comité

Les réunions du Comité ont eu lieu le 6 février, le 19 mars, le 21 mai, le 3 septembre et le 19 novembre en présentiel à Lausanne. Les membres du Comité qui le souhaitent peuvent rejoindre les séances en visio-conférence. La réunion d'une demi-journée du 19 novembre à Sév52 a permis de faire le bilan de l'année écoulée, afin de réfléchir sur les développements et projets à venir et de planifier les activités de l'année 2025.

2.2. Points traités lors des séances du Comité

- Recrutement et fidélisation des membres Coord21.
- Mutualisation de contenus e-learning et collaboration avec le mandataire externe, Ecolive.
- Organisation d'une formation « Processus d'évaluation de la durabilité des projets », en collaboration avec le mandataire externe, Green Minded.
- Conception et organisation des rencontres thématiques.
- Positionnement de Coord21 dans le paysage romand par rapport aux autres structures collaboratives.
- Exploration de la possibilité de mettre en place un mandat commun sur la participation entre Coord21 et les villes d'Yverdon-les-Bains, Lausanne et Fribourg.
- Lettre d'information de Coord21 : 4 envois en 2024. Pour des raisons de lisibilité et d'égalité de traitement, le Comité a décidé de fixer un maximum de 3 nouvelles par membre dans chaque lettre d'information.
- Fonctionnement et recrutement du secrétariat Coord21.

2.3. Rencontres thématiques

Les rencontres thématiques sont des ateliers d'une demi-journée offerts aux membres Coord21, afin d'échanger et développer de nouvelles connaissances sur des thématiques et des axes forts liés aux politiques publiques. Trois ateliers thématiques ont été proposés en 2024. Toutes les présentations des rencontres passées sont mises à disposition des membres sur le site web de Coord21.

- **Biodiversité et changement de paradigme**

La rencontre s'est déroulée le 16 avril 2024 au Casino de Montbenon à Lausanne. Elle a réuni 26 membres.

Cet atelier a permis d'entendre M. Turrian, Directeur romand BirdLife Suisse, sur ce qu'est la biodiversité, sur ses fonctions, son état en Suisse et les politiques publiques en la matière. Une initiative pour la protection et la promotion de la diversité, le Prix Binding pour la biodiversité, a été présentée par Mme Catherine Strehler Perrin, membre du jury Prix Binding, qui vise à faire connaître des projets favorables et innovants en matière de biodiversité et récompenser des projets exemplaires et inspirants réalisés en milieu urbain. Finalement, les participant·e·s ont pris part à un world café sur les thématiques suivantes :

- Le réflexe biodiversité, vers une intégration systématique dans les processus administratifs.
- Fonds pour la biodiversité.
- Lutte contre les espèces invasives et promotion de la biodiversité.

- **Numérique responsable**

La rencontre s'est déroulée le 27 juin 2024 au Casino de Montbenon à Lausanne. Elle a réuni 21 membres.

M. Ivan Mariblanca Flinch, consultant Numérique responsable, Mikuji a donné une définition du numérique responsable et évoqué les impacts environnementaux du numérique. Puis, Dr. Maria Lagomarsino, UniGE, Psychologie appliquée au domaine du développement durable a présenté les mécanismes qui permettent de faire changer les comportements des personnes en lien avec le numérique responsable.

3 tables rondes ont eu lieu entre le participant·e·s pour discuter des thèmes suivants :

- Numérique responsable – une affaire d'énergies.
- Numérique responsable – des actions concrètes pour les collectivités.
- Science comportementales – la psychologie au service des politiques publiques.

Cette rencontre était pilotée par M. Antonio Da Silva, Responsable Green IT et Innovation, Ville de Lausanne et M. Olivier Deslarzes, Expert numérique responsable, Ville de Genève.

- **Participation : une composante essentielle de la durabilité**

La rencontre s'est déroulée le 18 novembre 2024 au Casino de Montbenon à Lausanne. Elle a réuni 25 participant·e·s.

Animée par Mme Muriel Sanchez Solorzano, coordinatrice de la participation en Ville de Lausanne et Mme Talide Cividino, cheffe de projet au Service de la participation citoyenne du canton de Genève, cette rencontre a permis de passer en revue les pratiques et démarches de concertation, en mettant l'accent sur la préparation, le design et l'évaluation des processus participatifs.

Elle a également offert un espace de partage d'expériences et de bonnes pratiques avec les présentations de :

- La politique lausannoise des préaux scolaires.
- Les cahiers de la transition du canton de Genève.
- Le Conseil citoyen pour le climat de la ville d'Yverdon-les-Bains.

2.4. Formation

La formation "Processus d'évaluation de la durabilité des projets" a été proposée aux membres de l'association Coord21, ainsi qu'à d'autres collectivités non-membres intéressées, en se basant sur le guide de bonnes pratiques intitulé "Mettre en place l'évaluation de la durabilité dans les Communes" édité en partenariat entre le Canton de Vaud et plusieurs Communes vaudoises.

Les objectifs étaient de permettre une meilleure compréhension de l'évaluation de la durabilité des projets, d'initier et mettre en place un processus d'évaluation de la durabilité au sein d'une collectivité, et de se familiariser avec différents outils. Un total de 16 participant·e·s a pris part à cette formation, qui devrait être organisée dans d'autres lieux en 2025 et 2026.

3. Assemblée générale 2024

L'Assemblée générale de Coord21 a été accueillie par la Commune d'Echallens le 12 juin 2024 et a réuni 29 personnes. Après quelques mots d'accueil de Mme Céline Müller, Municipale d'Echallens, et de Mme Nadine Allal, Présidente de Coord 21, la partie statutaire a validé le rapport et les comptes de l'année écoulée et élu le Comité listé dans ce rapport.

Une table-ronde a permis d'explorer différents modes de financement de centrales solaires sur les toits communaux : présentation du projet local TS Solaire, puis discussion avec M. Sébastien Salvi, Municipal de la Commune d'Echallens, Mme Valérie Mausner Léger, Présidente Optima Solar La Côte et M. Stéphane Thuillard, Responsable développement électricité renouvelable, Service des énergies d'Yverdon ; l'animation a été assurée par Mme Adeline Scherantz.

Après un repas offert aux membres au restaurant de l'Hôtel de Ville, favorisant des échanges plus informels, un atelier animé par Mme Pascale de Senarclens a permis d'explorer les enjeux de collaboration dans nos réseaux.

Finalement, les membres ont pu choisir entre deux activités : une présentation des 15 ans d'Echallens21 par M. Hangartner, Président de la commission municipale Echallens 21, ou bien une visite sur le thème de la Nature en Ville par ASCA Environnement.

Le Comité Coord21 souhaite remercier la Commune d'Echallens pour son excellent accueil à cette occasion.

4. Finances

4.1. Présentation des comptes 2024

Les comptes de l'association se portent toujours bien. Dans l'optique de développer de nouvelles prestations, le Comité avait projeté un budget 2024 prévoyant une perte de CHF 9'250.-. Une formation et le lancement d'un mandat sur la mutualisation des formations ont engendré des frais répondant à cet objectif de dépense. Ainsi, au terme de l'exercice, une perte de CHF 5'847.35 est constatée. Toutefois, la perte est inférieure à ce qui avait été prévu.

Les cotisations restent stables par rapport à 2023. Il est à noter que tous les membres ont payé leur cotisation 2024.

Les deux ateliers thématiques et les frais du secrétariat engendrent des coûts identiques à 2023. De nouvelles dépenses sont venues s'ajouter en lien avec l'Assemblée générale pour l'animation et le repas offert aux membres.

Finalement, le bilan diminue à CHF 34'982.20, majoritairement composé de liquidités disponibles.

4.2. Comptes d'exploitation du 01.01.2024 au 31.12.2024

Les montants sont exprimés en francs suisses

PRODUITS	2024	2023
Cotisations membres	23'502.00	23'600.00
Intérêts bancaires	103.45	53.15
Produits divers	0.00	20.00
Produit exceptionnel	59.00	
Total des produits d'exploitation	23'664.45	23'673.15
CHARGES		
Mandats liés aux projets	7'396.20	0.00
Mandats secrétariat	16'000.00	16'000.00
Mandats autres	2'718.35	0.00
Internet - Hébergement	985.90	982.20
Editions, impressions et publications	0.00	0.00
Impôts et taxes	36.25	18.60
Frais divers d'exploitation	2'375.10	2'236.25
Total des charges d'exploitation	29'511.80	19'237.05
Résultat d'exploitation	-5'847.35	4'436.10

4.3. Bilan 2024 au 31.12.2024

Les montants sont exprimés en francs suisses

ACTIF	2024	2023
<i>Disponible, liquidités</i>		
Banque BAS	34'982.20	39'673.55
<i>Réalisable à court terme</i>		
Actifs transitoires - Cotisations à recevoir	0.00	454.00
TOTAL DE L'ACTIF	<u>34'982.20</u>	<u>40'127.55</u>
PASSIF		
<i>Passifs</i>		
Passifs transitoires / Contributions projets perçues d'avance	702.00	0.00
<i>Fonds propres</i>		
Bénéfice reporté	40'127.55	35'691.45
Bénéfice (Perte) de l'exercice	-5'847.35	4'436.10
TOTAL DU PASSIF	<u>34'982.20</u>	<u>40'127.55</u>

5. Composition de l'association

5.1. Membres du Comité

Présidente

Mme Nadine Allal, Ville de Genève

Trésorière

Mme Sofia Currit, Etat de Vaud

Membres

M. Giancarlo Copetti, Etat de Genève

Mme Samira Dubart, Ville de Lausanne

M. Jean-Marie Grether, Université de Neuchâtel

M. Julien Meillard, Université de Lausanne

M. Eric Nanchen, Etat du Valais (remplacé dès novembre 2024 par Mme Laurence Vuagniaux)

Mme Jessica Renel, Ville de Vevey

M. Frédéric Schweingruber, Ville de Renens

5.2. Membres de l'association

Au 31 décembre 2024, l'association compte 76 membres, aucune nouvelle collectivité n'a rejoint Coord21 en 2024, et trois collectivités, les Communes de Luins et Tannay, ainsi que la Ville de Pully, ont démissionné. L'association se compose désormais de 68 municipalités, 4 cantons et 4 institutions. Ils sont répartis sur 6 cantons, soit :

Canton de Berne : Ville de Bienne.

Canton de Fribourg : Etat de Fribourg ; Ville de Fribourg ; Commune de Gletterens.

Canton de Genève : Etat de Genève ; Commune de Bernex ; Ville de Carouge ; Commune de Chêne-Bourg ; Commune de Confignon ; Ville de Genève ; Commune de Grand-Saconnex ; Ville de Lancy ; Commune de Meyrin ; Commune d'Onex ; Commune de Plan-les-Ouates ; Commune de Vernier ; Commune de Versoix ; Services industriels de Genève (SIG).

Canton de Neuchâtel : Ville de Neuchâtel ; UNINE.

Canton du Valais : Etat du Valais ; Commune de Grimisuat ; Ville de Martigny ; Ville de Monthey ; Ville de Sierre ; Ville de Sion ; Commune de Val de Bagnes ; Commune de Vernayaz.

Canton de Vaud : Etat de Vaud ; Commune de Bercher ; Commune de Bex ; Commune de Blonay ; Commune de Bogis-Bossey ; Commune de Bourg-en-Lavaux ; Commune de Bournens ; Commune de Bussigny ; Commune de Chardonne ; Commune de Chavannes-près-Renens ; Commune de Clarmont ; Commune de Coppet ; Commune de Corsier-sur-Vevey ; Commune de Cugy ; Commune d'Echallens ; Commune d'Ecublens ; Commune d'Epalinges ; Commune d'Essertines-sur-Yverdon ; Commune d'Etoy ; Commune d'Eysins ; Commune de Ferreyres ; Commune de Founex ; Commune de Gingins ; Commune de Jongny ; Commune de Jouxens-Mézery ; Commune de La Sarraz ; Ville de La Tour-de-Peilz ; Ville de Lausanne ; Commune de Lonay ; Commune de Mies ; Commune de Montreux ; Commune de Morges ; Ville de Nyon ; Commune d'Orbe ; Commune de Penthalaz ; Commune de Prangins ; Ville de Prilly ; Commune de Puidoux ; Ville de Renens ; Commune de Saint-Prex ; Commune de Saint-Sulpice ; Commune de Sullens ; Ville de Vevey ; Commune de Vich ; Ville d'Yverdon-les-Bains ; Commune d'Yvonand ; UNIL ; EPFL.

6. Perspectives 2025

Les perspectives du Comité pour l'année 2025 portent principalement sur la continuité du développement des prestations de Coord21 pour ses membres, des projets qui sont réalisables grâce à la situation positive des finances de l'association.

Les rencontres thématiques Coord21 ont été créées pour renforcer la communauté de ses membres et faciliter les connaissances et les échanges sur des sujets d'actualité. Suite au succès de ces rencontres, elles auront à nouveau lieu en 2025. Ces rencontres sont des occasions de connaissances et d'échanges plébiscitées par les membres. Les rencontres suivantes sont prévues :

- Rencontre thématique « Vaisselle réutilisable dans les manifestations, enjeux et mise en œuvre », 8 avril 2025.
- Rencontre thématique « Subventions communales : que subventionner ? Avec quels impacts et pour quel succès ? Comment concilier les aspects environnementaux et sociaux dans le type de subventions accordées ? », 25 juin 2025.
- Rencontre thématique « Accompagnement en matière de durabilité des établissements publics autonomes et / ou des organisations subventionnées », 11 novembre 2025.

La réflexion sur les formations à organiser pour les membres se poursuit au sein du Comité, concernant la mutualisation de contenus e-learning débutée en 2024. La formation « Processus d'évaluation de la durabilité des projets » qui a eu lieu pour la première fois en novembre 2024, aura lieu à Fribourg au mois de septembre 2025, avec également la possibilité d'une troisième édition en Valais.

Une mise à jour du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons n'est pas prévue en 2025, mais le Guide continue à être consulté en ligne. Il reste 7 exemplaires papier (stockés en Ville de Genève), qui ne seront plus vendus à partir de 2025, mais offerts et distribués en cas d'intérêt.

Les lettres d'information, relancées en 2022 avec pour objectif de permettre le partage des bonnes pratiques et la création de liens entre les membres, ont été modernisées en juin 2023, 4 éditions seront publiées en 2025.

Le Comité a décidé de la nécessité d'un hébergement de la documentation de l'association sur un Cloud, qui sera finalisé en 2025, avec pour objectif de faciliter le partage des documents entre le Comité et le secrétariat. Une réflexion sur l'utilisation du site web Coord21, y compris la section « accès membres » aura lieu en 2025.

Le Comité Coord21 souhaite être à l'écoute de ses membres et de leurs besoins et les invite à contacter le secrétariat avec leurs suggestions ou commentaires : info@coord21.ch. En complément, des sondages concis seront organisés ponctuellement dans le but de mieux identifier les besoins des membres et y ajuster l'offre de l'association.